



Valbiotis annonce le succès de son augmentation de capital de 6,9 M€ entièrement dédiée à soutenir l'expansion commerciale de son offre de compléments alimentaires

- Un intérêt marqué des actionnaires existants, via une demande de plus de 3,0 M€ dans le cadre du maintien du droit préférentiel de souscription
- L'engagement renouvelé de Sébastien PELTIER, co-fondateur et Président du Directoire, qui a souscrit à l'opération

La Rochelle, le 26 juin 2025 (17h40 CET) – Valbiotis (FR0013254851 – ALVAL, éligible PEA / PME), laboratoire français spécialisé dans la conception et la distribution de compléments alimentaires scientifiquement testés pour préserver la santé à chaque étape de la vie, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette levée de fonds de 6,9 M€ vise à assurer la montée en puissance du développement commercial de la Société et permettre l'autofinancement de sa croissance, en maintenant le focus sur ses activités actuelles.

Sébastien PELTIER, Président du Directoire et co-fondateur de Valbiotis commente : « *Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des investisseurs qui ont contribué au succès de cette opération, qu'il s'agisse de ceux qui l'ont sécurisée en amont grâce à leurs engagements, ou de ceux qui nous ont rejoints au cours de la période de souscription. Leur confiance dans la stratégie que nous déployons nous encourage et nous engage, alors que Valbiotis vit une phase particulièrement stimulante de son développement commercial en France. Cette levée de fonds va nous permettre d'en accélérer le rythme. Nous sommes fiers d'associer ces investisseurs, particuliers et professionnels, à notre ambition de faire de Valbiotis un acteur incontournable du complément alimentaire naturel, scientifiquement testé.* »

RESULTATS DE L'OFFRE

A l'issue de la période de souscription, la demande globale (à titre irréductible, réductible et libre) s'est élevée à 3 447 200 actions nouvelles souscrites au prix unitaire de 0,88 €, et représentant environ 44,3% du nombre d'actions à émettre au titre de l'augmentation de capital qui porte sur un nombre total de 7 787 869 actions nouvelles. Cette demande se décompose comme suit :

- 2 889 640 actions demandées à titre irréductible représentant 37,1% du montant total de l'émission ;
- 240 479 actions demandées à titre réductible représentant 3,1% du montant total de l'émission ;
- 317 081 actions demandées à titre libre représentant 4,1% du montant total de l'émission.

Ces demandes de souscription (à titre irréductible, réductible et à titre libre) ont été servies intégralement.

Sébastien PELTIER, Président du Directoire et co-fondateur de Valbiotis, a souscrit à titre libre via sa holding personnelle Djanka Investissement, à l'opération pour un montant de 100 000 €.

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Dans la mesure où ces demandes de souscription ont représenté environ de 44,3% du montant de l'émission (soit près de 3,0 M€), les 4 340 669 actions nouvelles non absorbées par ces souscriptions (soit 55,7% du montant de l'émission) ont été réparties et attribuées, aux actionnaires et investisseurs qui s'étaient engagés à souscrire au titre de la garantie de l'émission (ensemble les « Garants »). Ces engagements au titre de la garantie pouvaient être déclenchés dès lors que le nombre d'actions nouvelles souscrites à l'issue de la période de souscription n'atteignait pas 100% du montant de l'augmentation de capital.

Comme indiqué dans le communiqué annonçant le lancement de l'augmentation de capital, les 4 340 669 actions nouvelles allouées aux Garants, soit environ 3,8 M€ correspondant à un taux de service de 75,8%, ont été réparties proportionnellement entre eux. Soit :

Nom	Nb titres alloués au titre de la garantie	Montants correspondants
Vatel	1 722 489	1 516 K€
Market Wizards	559 809	493 K€
Friedland Gestion	430 622	379 K€
Vester Finance	430 622	379 K€
Gestys	301 435	265 K€
Hamilton Stuart Capital	215 311	189 K€
Treecap BV	215 311	189 K€
Maitice Gestion	129 186	114 K€
Autres investisseurs (*)	335 884	296 K€
TOTAL	4 340 669	3 820 K€

() 6 investisseurs pour des montants unitaires inférieurs ou égaux à 100K€*

En conséquence, la synthèse des allocations se présente comme suit :

	Nb de titres alloués	Montants correspondants
Souscriptions à titre irréductible, réductible et libre	3 447 200	3 034 K€
Souscriptions au titre de la garantie	4 340 669	3 820 K€
	7 787 869	6 853 K€

RAPPEL DE L'UTILISATION DU PRODUIT DE L'OFFRE

Le produit net de l'émission s'élèvera à environ 5,8 M€ et permettra de soutenir l'expansion commerciale de la Société. Les fonds levés seront affectés aux objectifs suivants :

- 60% seront consacrés aux actions de marketing et de communication, à destination du grand public, des professionnels de santé, ainsi qu'au développement commercial à l'international (second semestre 2025 et année 2026) ;
- 30% serviront à financer le besoin en fonds de roulement pour les exercices 2025 et 2026, en lien avec la croissance de l'activité en France ;
- 10% seront alloués au renforcement du réseau d'Attachés à la Promotion Médicale, avec l'extension prévue de trois secteurs géographiques.

Compte tenu de la trésorerie disponible fin mai 2025, des anticipations d'accélération de la montée en puissance de l'activité selon le plan stratégique déjà communiqué, la Société considère que le produit

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

net de l'Offre à 100%, soit 5,8 M€ lui permet de disposer d'un horizon de trésorerie au-delà du 3^{ème} trimestre 2026.

REGLEMENT-LIVRAISON

Le règlement-livraison et l'admission des Actions Nouvelles aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 30 juin 2025. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante, seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation que ces dernières sous le même code ISIN (FR0013254851 – Mnémonique : ALVAL).

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de la Société s'élèvera à 2 369 823,40 € et sera divisé en 23 698 234 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

INCIDENCE DE L'OPERATION SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

A la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote avant et après réalisation de l'augmentation de capital est la suivante.

Incidence de l'Offre sur la répartition du capital

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nb d'actions	% capital	Nbre actions	% capital
Membres du directoire (1)	708 544	4,45%	822 180	3,47%
Dont Djanka Investissement (contrôlée par S. PELTIER)	608 681	3,83%	722 317	3,05%
Dont Sébastien PELTIER	39 248	0,25%	39 248	0,17%
Salariés (2)	58 960	0,37%	58 960	0,25%
Public	15 109 497	94,97%	22 783 730	96,14%
Contrat de liquidité (31 mai 2025)	33 364	0,21%	33 364	0,14%
TOTAL	15 910 365	100,00%	23 698 234	100,00%

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Classification : Internal

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Incidence de l'Offre sur la répartition des droits de vote

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre	
	Nb droits de vote	% droits de vote	Nb droits de vote	% droits de vote
Membres du directoire (1)	1 329 494	8,02%	1 443 130	5,92%
Dont Djanka Investissement (contrôlée par S. PELTIER)	1 213 681	7,32%	1 327 317	5,45%
Dont Sébastien PELTIER	39 248	0,24%	39 248	0,16%
Salariés (2)	60 795	0,37%	60 795	0,25%
Public	15 179 420	91,61%	22 853 653	93,83%
Contrat de liquidité (au 31 mai 2025)	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	16 569 709	100,00%	24 357 578	100,00%

(1) Membres du directoire non liés par une action de concert

(2) Actions détenues au nominatif uniquement

INCIDENCE DE L'OFFRE SUR LA SITUATION D'UN ACTIONNAIRE DETENANT 1% DU CAPITAL ET NE SOUSCRIVANT PAS A L'OFFRE

Impacts dilutifs de l'Offre	Capitaux propres consolidés par action au 31 déc 2024	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant l'Offre	0,65 €	0,86 €
Après l'Offre	0,73 €	0,87 €

(1) En tenant compte de l'exercice intégral des titres donnant accès au capital en circulation à ce jour (AGA, BSA et BSPCE) susceptible de conduire au total à la création de 1 556 130 actions.

INCIDENCE DE L'OFFRE SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS PAR ACTION

Impacts dilutifs de l'Offre	Participation de l'actionnaire	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant l'Offre	1,00%	0,91%
Après l'Offre	0,67%	0,63%

(1) En tenant compte de l'exercice intégral des titres donnant accès au capital en circulation à ce jour (AGA, BSA et BSPCE) susceptible de conduire au total à la création de 1 556 130 actions.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Classification : Internal

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

Monsieur Sébastien PELTIER, Président du Directoire, a pris l'engagement de conserver les titres qu'il détiendra à travers sa holding Djanka Investissement à l'issue de la présente émission et ce, pendant une durée de 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital (soit 3,05% du capital et 5,45% des droits de vote).

Par ailleurs, la Société a pris un engagement d'abstention de 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital, sous réserves d'exceptions usuelles.

PROSPECTUS

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »), l'Opération ne donne pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8M€.

FACTEURS DE RISQUES

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2024 (chapitre 3) disponible sur le site internet de la Société (www.valbiotis.com) dans la rubrique « Investisseurs/Informations réglementées » ([Document d'enregistrement](#))

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société. Les facteurs de risques présentés dans le document susvisé sont inchangés à la date du présent communiqué de presse.

CODES DE L'ACTION

- Libellé : VALBIOTIS
- Code ISIN et code mnémorique de l'action : FR0013254851 - ALVAL
- Lieu de cotation : Euronext Growth Paris
- Code LEI : 969500VP4JBJCF0MOP60

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant notamment sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, le potentiel des produits ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de VALBIOTIS estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de VALBIOTIS qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Classification : Internal

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment ceux qui sont développés ou identifiés dans le Document d'enregistrement universel relatif à l'exercice 2024 (chapitre 3) disponible sur le site internet de la Société (www.valbiotis.com) dans la rubrique « Investisseurs/Informations réglementées ». Valbiotis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions ordinaires dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel qu'amendé le « Règlement Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société Valbiotis d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni.

Le présent communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis (y compris leurs territoires et possessions). Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux Etats Unis et ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. Valbiotis n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis en vertu et conformément au Securities Act ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Enfin, le présent communiqué de presse peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.

PARTENAIRES DE L'OPERATION

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus. Ce document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

Chef de file et teneur de livre associé



Chef de file et teneur de livre associé

ALLEGRA
F i n a n c e

Listing Sponsor

À propos de Valbiotis

Valbiotis est un laboratoire français, spécialisé dans la conception et la distribution de compléments alimentaires scientifiquement testés pour préserver la santé à chaque étape de la vie. A travers une approche innovante alliant excellence scientifique, expertise du végétal et richesse des ingrédients naturels, Valbiotis propose une nouvelle génération de compléments alimentaires pour soutenir l'équilibre et le bien-être cardio-métabolique et agir sur les problématiques santé du quotidien telles que le sommeil, la fatigue, la gestion de l'humeur, l'immunité ou encore la vitalité. Créée en 2014 à La Rochelle, l'Entreprise a noué de nombreux partenariats avec les meilleurs centres académiques. Membre du réseau « BPI Excellence » et bénéficiant du label BPI « Entreprise Innovante ». Valbiotis a obtenu un appui financier important de l'Union Européenne pour ses programmes de recherche via l'obtention de Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER). Valbiotis est une entreprise éligible au PEA-PME. Pour plus d'informations sur Valbiotis®, veuillez consulter : www.valbiotis.com

Contacts

Communication corporate / Valbiotis

Caroline LAMBERTI

+ 33 6 77 82 56 88

caroline.lamberti@valbiotis.com

Communication financière / Seitosei-Actifin

Marianne PY

+33 1 80 48 25 31

marianne.py@seitosei-actifin.com

Relations presse / Seitosei-Actifin

Michael SCHOLZE

+33 1 56 88 11 14

michael.scholze@seitosei-actifin.com

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Classification : Internal